

Vendredi 20 Décembre 2024

Elections TPE : une belle progression de la CFTC en Normandie !

Du 25 novembre au 9 décembre, près de 242 000 salariés des Très Petites Entreprises (TPE) et du particulier employeur étaient appelés à voter pour leurs représentants syndicaux en Normandie.

Grâce à cette élection syndicale, 241 857 salariés des très petites entreprises et d'employés à domicile, qui n'ont pas de représentants dans leur entreprise ni de CSE (Comité Social et Economique), pouvaient voter pour être représentés, défendus et conseillés en Normandie.

La CFTC obtient 7,63 % des suffrages.

Malgré une participation plus faible encore que lors du dernier scrutin (4,22%), **la CFTC progresse également en nombre de voix. C'est la seule Organisation Syndicale dans ce cas en Normandie.** Il s'agit là d'une hausse significative de **2,14 points** qui vient récompenser et valider l'idée d'un syndicalisme constructif, de proximité, basé sur le dialogue et adapté aux rapports humains dans les TPE.

Si la CFTC est satisfaite des scores obtenus, elle ne peut ignorer les chiffres de la participation.

Il faut dire que la **médiatisation des élections TPE est restée très insuffisante.** L'actualité de décembre a été dense, certes, mais jamais elles n'ont fait l'objet d'une attention particulière.

Si les salariés n'ont pas été sensibilisés à l'importance ou aux enjeux de ce scrutin, il n'est pas surprenant qu'ils n'y aient que si peu pris part.

Pour y remédier, la CFTC renouvelle l'idée **d'organiser des débats télévisés entre leaders syndicaux sur le service public**, à l'instar de ce qu'il se fait pour les élections traditionnelles.

La démocratie passe aussi par la démocratie sociale et donc par les syndicats.

La CFTC remercie tous les salariés qui lui ont fait confiance ainsi que les nombreux militants qui, sur le terrain, ont tout fait pour mobiliser et faire vivre cette démocratie.